

CONCOURS FRANCOPHONE
« J'aime le français »
POUR LES ÉLÈVES DE LA RÉGION D'IMÉRÉTIE

- ✚ **Établissement** – ATSU (Université d'Etat Akaki Tséréféli)
- ✚ **Organisateur** – Centre des langues étrangères
- ✚ **Jury** – Équipe française de l'ATSU
- ✚ **Âge des participants** – de 15 à 17 ans (X-XII classes)
- ✚ **Nombre de lauréats** – 3
- ✚ **Description du concours** – Le concours « J'aime le français » est sur le même modèle que les examens nationaux et comprend trois épreuves : compréhension des écrits, production écrite et maîtrise des structures de la langue.

Le concours se déroulera le samedi 16 mars à 11h à l'ATSU.

La cérémonie de la remise des prix aura lieu le 29 mars à 15h à l'ATSU

- ✚ **Barème de notation**
 - COMPRÉHENSION DES ÉCRITS (NOTE SUR 30)
Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur plusieurs documents écrits :
 - Dégager des informations utiles par rapport à une tâche donnée
 - Analyser le contenu d'un document de culture générale
 - PRODUCTION ÉCRITE (NOTE SUR 20)
 - Présenter ses idées, ses sentiments et/ou ses réactions et donner son opinion
 - Exprimer un point de vue personnel sur un thème général
 - MAÎTRISE DES STRUCTURES DE LA LANGUE (NOTE SUR 30)
 - Textes à trous
 - Exercices grammaticaux